

TAXE DE SEJOUR APPLICABLE A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2026

Catégories	Tarif Cambo-les-Bains par personne et par nuitée (hors taxes additionnelles) à compter du 1 ^{er} janvier 2026 (1)	Taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour 10 % (2)	Taxe additionnelle régionale à la taxe de séjour 34 % (3)	Taxe de séjour totale applicable avec les taxes additionnelles départementales et régionales à compter du 1 ^{er} janvier 2026 (4)
Palaces	4,80 €	0,48 €	1,63 €	6,91 €
Hôtel de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,50 €	0,35 €	1,19 €	5,04 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles.	2,60 €	0,26 €	0,88 €	3,74 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles.	1,70 €	0,17 €	0,58 €	2,45 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles.	1,00 €	0,10 €	0,34 €	1,44 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes.	0,80 €	0,08 €	0,27 €	1,15 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranches de 24 heures.	0,60 €	0,06 €	0,20 €	0,86 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance.	0,20 €	0,02 €	0,07 €	0,29 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air.	5 % du coût hors taxe de la nuitée par personne, plafonné à 4,80 €	10 %	34 %	5 % + 44 % du coût hors taxe de la nuitée par personne, plafonné à 4,80 € + 44 %

(4) Montant de la taxe de séjour globale : (1) + (2) + (3)